



L'allaitement maternel : Testez vos connaissances

Réponses au questionnaire à l'attention des Mamans

1 - L'alcool est proscrit. Le thé, le café et les fruits (surtout les agrumes) sont à consommer avec modération. L'alcool s'élimine dans le lait 4 heures après l'ingestion. Il diminue le réflexe d'éjection de lait.

2 - 1,5 litres au minimum.

3 - Tabac : VRAI. Fumer ne contre-indique pas l'allaitement mais la nicotine passe dans le lait et peut être à l'origine de colique, vomissements, agitation, bébé gris chez le nourrisson. L'élimination totale est de 8 heures. Il faut fumer après les tétées et le moins possible.

Cannabis : FAUX. Il est contre-indiqué. Sa demi-vie est de 60 heures. Le bébé peut présenter des symptômes tels qu'endormissement, troubles du comportement.

4 - FAUX. Les mamelons peuvent avoir des formes bien différentes. Si les mamelons sont très plats ou invaginés, prendre conseil auprès d'un spécialiste de l'allaitement qui proposera des solutions adaptées.

5 - FAUX. Il y a une hypersensibilité des mamelons la première semaine maximale entre J3 et J6. Si une douleur intense ou des lésions du mamelon persistent au-delà de la première semaine, ce n'est pas normal. Revoir la prise du sein du bébé.

6 - FAUX. Tous les volumes et toutes les formes de sein sont capables de produire du lait.

7 - VRAI. Cela permet de « vider » les seins.

8 - VRAI. Un tire-lait de bonne qualité reproduit la même technique que le bébé. Seul le facteur psychologique, par le biais de l'ocytocine, peut influencer sur la production de lait.

9 - FAUX. A 3, 6 et 12 semaines, l'enfant peut rentrer dans une phase de développement intense. Ses besoins vont grandir et il faut 24 à 48 heures au corps de la mère pour se réguler à ce changement.

10 - VRAI. Normalement, l'allaitement peut protéger la femme jusqu'à 3 mois à condition que le bébé fasse 10 à 11 tétées/jour et non espacées de plus de 5 heures. Et si la mère n'a pas eu son retour de couches. Si elle choisit comme moyen contraceptif la pilule, le médecin pourra lui prescrire une pilule micro-dosée. Le stérilet peut se poser vers 4 semaines post-partum après le retour de couches.



L'allaitement maternel : Testez vos connaissances

Réponses au questionnaire à l'attention des Mamans

1 - L'alcool est proscrit. Le thé, le café et les fruits (surtout les agrumes) sont à consommer avec modération. L'alcool s'élimine dans le lait 4 heures après l'ingestion. Il diminue le réflexe d'éjection de lait.

2 - 1,5 litres au minimum.

3 - Tabac : VRAI. Fumer ne contre-indique pas l'allaitement mais la nicotine passe dans le lait et peut être à l'origine de colique, vomissements, agitation, bébé gris chez le nourrisson. L'élimination totale est de 8 heures. Il faut fumer après les tétées et le moins possible.

Cannabis : FAUX. Il est contre-indiqué. Sa demi-vie est de 60 heures. Le bébé peut présenter des symptômes tels qu'endormissement, troubles du comportement.

4 - FAUX. Les mamelons peuvent avoir des formes bien différentes. Si les mamelons sont très plats ou invaginés, prendre conseil auprès d'un spécialiste de l'allaitement qui proposera des solutions adaptées.

5 - FAUX. Il y a une hypersensibilité des mamelons la première semaine maximale entre J3 et J6. Si une douleur intense ou des lésions du mamelon persistent au-delà de la première semaine, ce n'est pas normal. Revoir la prise du sein du bébé.

6 - FAUX. Tous les volumes et toutes les formes de sein sont capables de produire du lait.

7 - VRAI. Cela permet de « vider » les seins.

8 - VRAI. Un tire-lait de bonne qualité reproduit la même technique que le bébé. Seul le facteur psychologique, par le biais de l'ocytocine, peut influencer sur la production de lait.

9 - FAUX. A 3, 6 et 12 semaines, l'enfant peut rentrer dans une phase de développement intense. Ses besoins vont grandir et il faut 24 à 48 heures au corps de la mère pour se réguler à ce changement.

10 - VRAI. Normalement, l'allaitement peut protéger la femme jusqu'à 3 mois à condition que le bébé fasse 10 à 11 tétées/jour et non espacées de plus de 5 heures. Et si la mère n'a pas eu son retour de couches. Si elle choisit comme moyen contraceptif la pilule, le médecin pourra lui prescrire une pilule micro-dosée. Le stérilet peut se poser vers 4 semaines post-partum après le retour de couches.